

de Sévaz Chapelle St-Nicolas de Myre – Demande d'occupation			
Date de la cérémonie :			
Heure de la cérémonie :			
Type de cérémonie :	□ Messe	□ Mariage □] Baptême
	☐ Autre ; précisez :		
Nom du requérant :			
Adresse du requérant :			
Téléphone :		E-mail :	
Nom du célébrant :			
Adresse du célébrant :			
Téléphone :		E-mail:	
Confession du célébrant : ☐ Catholique romain ☐ Réformé			
□ Autre ; précisez :			
Par leur signature les requérants s'engagent à respecter la Chapelle et le lieu comme un lieu de recueillement spirituel. Ils s'engagent à prendre particulièrement soin de tout ce qui se trouve dans la Chapelle et à garder le lieu propre et bien rangé. Si les requérants ne sont pas domiciliés à Sévaz, ils s'engagent à verser, au plus tard à la date de la cérémonie, le montant de CHF 50.— sur le compte CCP 17-6036-9, mention « Location Chapelle ».			
Date :	Signature :		
Accord du curé modérateur de la paroisse catholique romaine : Nom et prénom :			
Date :	Signature :		
Par la signature du curé de la paroisse, le Conseil paroissial donne également son accord à l'utilisation de la Chapelle.			
Accord de la Commune : Suite à la réception de la demande (avec la signature du curé modérateur) la Commune de Sévaz confirmera dans les plus brefs délais l'autorisation d'occupation de la Chapelle ou informera le requérant d'un éventuel refus et de ses motifs.			
Date :	Le Syndic Claude Rüttin	nann	La secrétaire Madeleine Vioget